



Conflit d'associés : reproche de faute sur une mission

Par **Behle Eric**, le **09/11/2016** à **16:44**

Bonjour, Pourriez-vous m'aider :

Situation :

- Dans une société de type SAS, 2 actionnaires égaux, l'un président, l'autre directeur général.
- Aucun contrat de salaire ni pour l'un ou l'autre.
- Aucun pacte d'actionnaire définissant les rôles.
- Des statuts donnent en gros l'ensemble principal des pouvoirs au président. Le DG est mandataire.

Conflit :

- Le président reproche au DG de s'être mal , voir pratiquement pas occupé d'un dossier important pour l'entreprise. Ce dossier était délicat à prendre en charge. Le DG s'est trouvé dans la situation d'accepter cette mission, mais elle est dure à réaliser. Le président menace le DG d'être responsable dans le cas de faillite de l'entreprise.

Questions :

- Qu'en est-il des risques pour le DG, s'il y en a ?
- Et si risques, comment peut-il se sortir de cette situation ?

Merci par avance pour votre aide.